



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

La Rochelle, le 04/06/2020

DECONFINEMENT PHASE 2 : REPRISSE DE L'ACTIVITÉ DANS LE SECTEUR DE LA RESTAURATION

La phase 2 du déconfinement marque la reprise d'un certain nombre d'activités dont celles des cafés et restaurants.

Cette réouverture autorisée depuis le 2 juin 2020 doit s'accompagner de mesures d'adaptations permettant le respect des gestes barrière et de la distanciation physique, conditions de la réussite de cette nouvelle phase de déconfinement.

Le préfet de la Charente-Maritime, accompagné de la présidente de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie en Charente-Maritime, se rendra au restaurant *l'Insolite* à Saint-Martin-de-Ré, et au *Chai nous comme Chai vous* à La Flotte, pour échanger avec les gérants sur la période écoulée, les difficultés rencontrées par le secteur et la mise en œuvre des mesures permettant la réouverture de ces établissements tout en continuant à lutter contre la propagation du coronavirus.

Ce sera l'occasion pour le préfet de dresser un bilan de l'impact du COVID-19 dans ce secteur d'activité et des premiers éléments de la reprise :

**Vendredi 5 juin 2020
à 15h30
11 cours Bailly des Écotais, 17 410 Saint-Martin de Ré
à 16h15
1 rue de la Garde, 17 630 La Flotte**

La presse est invitée à se joindre à ces échanges

Conditions d'accès : *Pour des raisons de sécurité sanitaire, le port du masque sera obligatoire, et la perche pour micro avec bonnette protectrice sont recommandés pendant toute la durée de la visite. Il sera demandé de rester à bonne distance des interlocuteurs au minimum un mètre de distance.*

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)